



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TOTAL

Question écrite n° 121454

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne, auprès de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie l'intérêt d'une analyse des bénéfices de la société Total. Comme le souligne l'Institut français pour la recherche des administrations publiques (IFRAP), les taxes de l'État représentent environ 70 % du prix de l'essence. Compte tenu des bénéfices record de la société Total, il serait donc opportun que l'État décide de baisser le prix de l'essence puisque les bénéfices sont générés par les consommateurs, entreprises et particuliers. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121454

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3233